

## édito

### UNE EXPERTISE PARTAGÉE

Au fil des campagnes de mesures et des progrès numériques, Lig'Air affine ses données sur notre territoire et les outils pour les diffuser et les valoriser. Cette valorisation se passe notamment dans l'accompagnement des collectivités pour élaborer des stratégies territoriales et assurer leur suivi – par exemple le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) d'Orléans et de Tours, ou les PCAET de Vierzon et de Chartres. Cela nous conduit à mieux cerner les effets de nos activités et de nos décisions sur la qualité de l'air extérieur et donc à identifier les changements qui nous permettent à la fois de réduire notre impact sur le climat et de mieux respirer : voitures électriques, appareils de chauffage au bois performants, transports collectifs, mobilités actives...

Nos données et outils sont également mis à contribution dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement (PRSE) qui, par ailleurs, permet à Lig'Air d'explorer des problématiques émergentes comme l'air intérieur, les pesticides, les pollens... Lig'Air souhaite voir perdurer ces thématiques dans le futur PRSE4 (2023-2027) et s'inscrit d'ores et déjà dans des problématiques nouvelles comme le suivi des Particules Ultra Fines (PUF).

Gaëlle LAHOREAU  
Présidente de Lig'Air

### PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE (PPA)

## AGIR POUR LA QUALITÉ DE L'AIR DES GRANDES VILLES

Les Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) visent à préserver la qualité de l'air des territoires. La priorité est d'améliorer la situation chaque fois qu'une partie de la population est exposée ou risque d'être exposée à des concentrations en polluants nuisibles pour sa santé. Ils sont donc obligatoires partout où il existe des dépassements de valeurs seuils en polluants réglementés. Actuellement, les valeurs retenues sont celles fixées par l'Union Européenne mais ces dernières seront bientôt revues pour s'approcher des valeurs recommandées par l'OMS, plus exigeantes. Dans ce cas, la population exposée pourrait être beaucoup plus importante et de plus nombreux territoires se retrouveraient dans l'obligation d'établir un PPA.

### Deux PPA en révision en Région Centre-Val de Loire

En plus de préserver la qualité de l'air locale, les PPA participent à l'effort national pour lutter contre la pollution atmosphérique et se calent sur les objectifs fixés par le Plan de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques (PREPA). Même en l'absence de dépassement de valeurs seuils, ils sont donc une obligation réglementaire pour toutes les agglomérations de plus de 250 000 habitants.



LES PRÉFECTURES D'ORLÉANS ET TOURS ONT RESPECTIVEMENT ENGAGÉ LA RÉVISION DES PPA DE CES AGGLOMÉRATIONS EN 2020. UN TRAVAIL COLLABORATIF A ALORS ÉTÉ MENÉ PAR LIG'AIR AUX CÔTÉS DE L'ÉTAT ET DE CES COLLECTIVITÉS POUR DESSINER LES TRAJECTOIRES EN MATIÈRE DE QUALITÉ DE L'AIR À L'HORIZON 2030 ET CIBLER DES ACTIONS LOCALES, EFFICACES ET COMPLÉMENTAIRES DES MESURES NATIONALES.

En région Centre Val-de-Loire, seules les Métropoles d'Orléans et de Tours sont concernées par des PPA en raison de leur démographie. Les premiers ont été adoptés dès 2006. Déjà révisés en 2014, ces PPA ont fait l'objet conformément au code de l'Environnement d'une évaluation en 2019 qui a conduit l'Etat à engager leur révision en 2020.

A Tours comme à Orléans, l'évaluation a en effet montré une amélioration de la qualité de l'air mais sans atteindre les objectifs fixés au niveau national par le PREPA pour le dioxyde d'azote. Par ailleurs, dans certaines zones localisées de ces agglomérations, la population demeure exposée à un risque de dépassement des valeurs limites pour ce même polluant.

### Mobiliser les outils

La participation à l'élaboration des PPA est l'une des missions réglementaires des AAS-QA. Lig'Air a donc été sollicité par les préfetures du Loiret et d'Indre-et-Loire pour les diagnostics et les révisions. Les compétences de Lig'Air en matière d'inventaire des émissions et de modélisation lui permettent en effet de nourrir la réflexion et la concertation des DREAL et des collectivités concernées. Après l'étape de diagnostic, la méthodologie consiste en effet à établir des projections à l'horizon 2030. « Pour ce premier scénario, nous nous sommes basés sur l'inventaire des émissions de Lig'Air

## QUALITÉ DE L'AIR EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

...  
pour l'année de référence 2019 et nous avons appliqué les variations tendanciennes fournies par l'inventaire national qui tient compte de l'impact de l'ensemble des politiques et mesures mises en place jusqu'au 31 décembre 2019 sur la consommation d'énergie, sur les émissions de polluants à effets sanitaires et les gaz à effet de serre. Puis sur la base de l'estimation des émissions en 2030, la modélisation a permis de scénariser et visualiser l'exposition théorique de la population à cet horizon » expliquent Romain Malacarne, inventariste et Jérôme Rangognio, responsable pôle modélisation, qui ont travaillé de concert pendant 18 mois sur les PPA de Tours et Orléans.

### Evaluer l'impact des mesures locales

Puis en concertation avec le comité de pilotage, des actions locales ont été envisagées et leur impact a été estimé selon la même méthodologie afin de sélectionner les plus pertinentes. Finalement 24 actions locales ont été retenues dans le PPA de Tours et 17 dans le PPA d'Orléans. Chacune

est détaillée dans une fiche action qui en précise également les modalités de suivi.

A Orléans comme à Tours, les mesures portent notamment sur l'accompagnement de la rénovation énergétique des bâtiments et des changements d'équipements de chauffage mais aussi sur la sensibilisation aux alternatives du brûlage des déchets verts. La mobilité est bien entendu aussi au cœur des enjeux avec la mise en place d'une Zone à Faible Emissions (ZFE) dans chacune des agglomérations. Des actions ciblent aussi la réduction des émissions des industries et des entreprises par l'accompagnement des acteurs économiques, par exemple en favorisant des chantiers plus propres.

Toutes ces mesures cumulées aux tendances nationales devraient conduire à Orléans et à Tours à des réductions respectivement d'environ 53% et 47% des émissions d'oxydes d'azote par rapport à 2019 et de 42% et 46% des particules fines PM2.5. Cette amélioration devrait en particulier réduire le risque de dépassement des valeurs limites le long des axes routiers. Lig'Air assurera le suivi des deux PPA.



## EN BREF

## PRSE : QUALITÉ DE L'AIR ET SANTÉ



### QU'EST-CE QUE LE PRSE 3 ?

Le Plan Régional Santé et Environnement est la déclinaison territoriale du Plan National Santé et Environnement (PNSE) pour cibler des enjeux spécifiques et mobiliser les acteurs régionaux. Il est porté conjointement par la DREAL, l'ARS et le Conseil régional. Le PRSE 3 (2017-2022) a ciblé particulièrement les émissions de particules fines ou ultrafines dans l'air, de pesticides dans l'air intérieur, extérieur, dans l'eau et de lutter contre les plantes envahissantes comme l'ambrosie. Il était décliné en 34 actions concrètes, regroupées en 4 thématiques : air intérieur, air extérieur, eau et substances émergentes, santé environnement dans les territoires.

Le PRSE 4 est en cours d'élaboration.

### QUEL EST LE RÔLE DE LIG'AIR ?

Lig'Air a piloté 7 des actions du PRSE3 qui ont notamment permis de :

- Surveiller la contamination de l'air extérieur par les pesticides grâce à des campagnes annuelles,
- Réaliser des mesures de pesticides dans des habitations et une école en zone agricole,
- Mesurer la concentration des pollens et de développer une prévision régionale des pollens.

## CHARTRES MÉTROPOLE « FAIRE VIVRE LE PCAET »

Le PCAET, plan climat air énergie territorial de Chartres Métropole a été adopté en janvier 2021 pour une durée de six ans. La collectivité a alors signé avec Lig'Air une convention de partenariat pour la mise en place d'indicateurs et leur suivi. Florent Gauthier, vice-président de Chartres Métropole en charge du développement durable, revient sur l'importance du PCAET pour ce territoire et sur le rôle de Lig'Air pour favoriser sa réalisation.



### COMMENT LE PCAET S'INSCRIT-IL DANS LA STRATÉGIE GLOBALE TERRITORIALE DE CHARTRES MÉTROPOLE ?

Au-delà de l'obligation réglementaire, le PCAET est vraiment l'outil de planification qui doit nous aider à réussir l'adaptation de notre territoire au défi de la transition énergétique. Il s'inscrit dans une logique transversale et interconnectée avec le SRADDET, le SCOT et les PLU de chaque commune de la Métropole. Nous avons aussi tenu à ce que les trois piliers du développement durable soit pris en compte dans la construction des 30 actions du PCAET réparties en six axes. Les dimensions environnementales, économiques et sociales ne doivent pas être compartimentées.

Dans l'axe 2 sur la mobilité, les lignes de bus à « haut niveau de service » en améliorant l'attractivité des transports publics répondent à la fois aux besoins des habitants et à l'enjeu de la qualité de l'air. Autre exemple, le projet alimentaire territoriale au sein de l'axe 3 est réfléchi pour permettre à chacun, quelque soit son pouvoir d'achat, d'accéder à une nourriture de qualité tout en respectant l'environnement. On peut aussi bien sûr citer le développement des énergies renouvelables qui réduit nos émissions mais aussi qui doit nous permettre à long terme de faire des économies et même de créer des socles d'autonomie énergétique grâce à la géothermie et la biomasse sans dépendance aux matériaux importés.

### POURQUOI AVOIR CHOISI LIG'AIR POUR LE SUIVI DU PCAET ?

Nous avons fait le choix d'un acteur qui a déjà fait la preuve de ses compétences scientifiques et de sa capacité d'analyse. En signant cette convention

avec Lig'Air, nous avons aussi fait le choix d'un acteur du territoire qui connaît les réalités de notre Région et l'historique des indicateurs. Nous savons que nous bénéficierons de l'expérience acquise par Lig'Air sur toute la Région et nous espérons que nous participerons à notre tour à enrichir son expertise au service de toutes les collectivités.

### QU'ATTENDEZ-VOUS DE CE SUIVI ?

Le PCAET ne doit pas être qu'un dossier dans un tiroir. Il faut le faire vivre et pour cela l'évaluation à mi-parcours est nécessaire mais pas suffisante. Un suivi plus récurrent doit être réalisé pour faire évoluer si besoin les actions. Le choix et le suivi d'indicateurs est un sujet complexe car tout n'est pas facilement mesurable. Pour autant, il nous faut disposer de repères pour acter la dynamique, encourager l'action, être aiguillonné et repérer les points d'achoppement. Nous comptons sur Lig'Air pour trouver les indicateurs pertinents de façon à évaluer au mieux les impacts à la fois à court, moyen et long terme. Les trois niveaux sont essentiels car les premières avancées permettent d'enclencher le mouvement mais avec le PCAET nous œuvrons avant tout pour la prochaine génération !

## ZOOM

### « PORTER À CONNAISSANCE » QUALITÉ DE L'AIR

Depuis 2017, les AASQA ont pour mission de participer à la procédure de « porter à connaissance » en fournissant aux DDT des éléments de diagnostic de la qualité de l'air. L'Etat, par l'intermédiaire des DDT, s'engage à informer les collectivités sur la réglementation et sur tous les éléments de contexte, nécessaires à l'élaboration ou à la révision des documents d'urbanisme : Schéma de cohérence territoriale (SCoT) ou Plan locaux d'urbanisme (PLU).

Pour répondre à cette nouvelle demande et toujours mieux informer le public, Lig'Air a développé une plateforme de visualisation et d'export de ses données : INTERQUAL'AIR. Mise en ligne au printemps 2022, elle a déjà permis de répondre à une dizaine de demande de « porter à connaissance » des DDT par l'envoi d'un document contenant les indicateurs réglementaires de la qualité de l'air à l'échelle des communes et des EPCI.. Ces informations sont issues des mesures enregistrées dans les stations de Lig'Air et de la modélisation, permettant de donner une information en tous points du territoire.

Ces données sont accessibles à tous sur [interqualair.ligair.fr](http://interqualair.ligair.fr), par commune ou EPCI via l'onglet WebAtlas. Les cartes de modélisation haute résolution permettent notamment de visualiser les niveaux d'exposition sur le territoire et en particulier le long des axes routiers.



Lig'Air est l'organisme de surveillance de la qualité de l'air en région Centre-Val de Loire, agréé par le Ministère en charge de l'Environnement ([www.ligair.fr](http://www.ligair.fr)). Ses missions d'intérêt général sont de surveiller la qualité de l'air et d'informer le public et les autorités tout en participant à l'amélioration de la qualité de l'air et au bien-être.

## La vie de l'association

### L'équipe s'agrandit

Au début du mois d'août, Lig'Air a recruté un développeur web dans le cadre de la transition numérique des outils et des services.

### PRSQA

Un nouveau Plan Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air débutera en 2023. Contrairement à celui de 2017-2021, il se déclinera selon 134 actions contrairement au 96 du précédent.

## La pollution

### INTERqual'Air :

#### Indicateurs TERRitoriaux de la qualité de l'Air

Au mois de mai, Lig'Air a mis en ligne sa nouvelle plateforme de datavisualisation et d'export de données de la qualité de l'air. On y retrouve les données mesurées depuis 1998, les données de modélisation, des cartographies haute résolution sur tous les territoires de la région Centre - Val de Loire et bien plus. Rendez-vous sur [interqualair.ligair.fr](http://interqualair.ligair.fr).

### Prévision des pics polliniques

A la fin du mois de juin, un module de prévision des pics de pollens a été intégré au site web de Lig'Air. Lig'Air a construit un indice pollinique en cohérence avec l'indice ATMO permettant à chacun de connaître les niveaux de pollens prévus pour le jour même, le lendemain et le surlendemain.

### Pesticides

Le rapport sur la surveillance des pesticides en 2021 est disponible sur le site internet de Lig'Air [www.ligair.fr](http://www.ligair.fr), rubrique Publications > Polluants non réglementés > Pesticides.

## La communication

### Action de sensibilisation

Les 14 et 15 mai, Lig'Air a animé un stand de sensibilisation à la qualité de l'air lors du Weekend du développement durable organisé par Chartres Métropole.

### Conférences

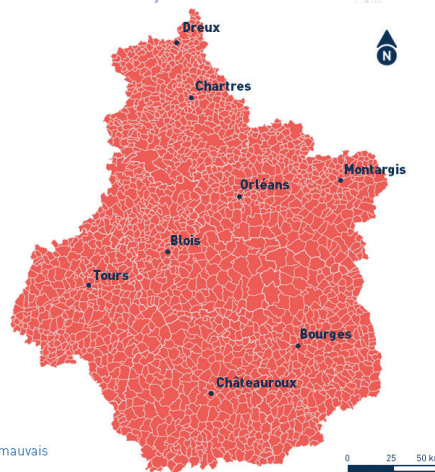
Lig'Air a mené plusieurs conférences au cours desquelles le grand public mais aussi des enseignants et des élèves ont été sensibilisés à la thématique de la pollution atmosphérique :

Au collège Jean Pelletier à Orléans (le 19 mai) ; au lycée Choiseul à Tours (le 30 mai) ; puis au collège Charles de Gaulle à Bû dans l'Eure-et-Loir (le 17 juin).

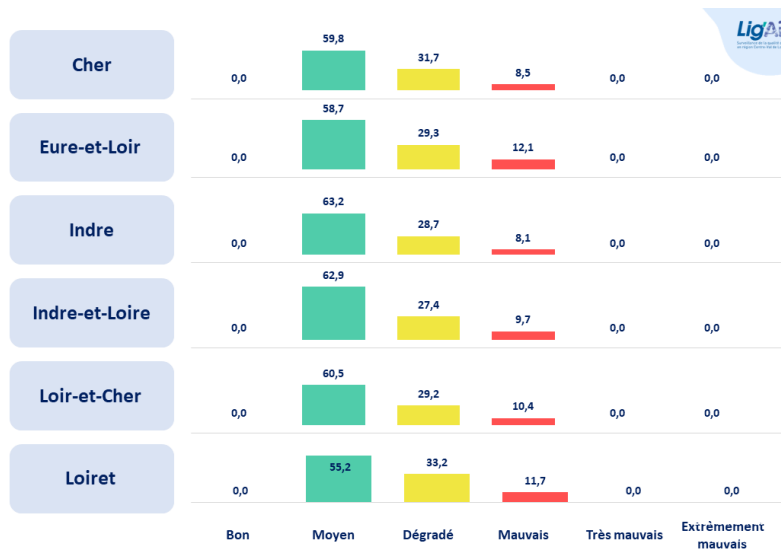
## Carte de l'indice pollinique du 07/09/2022

Lig'Air  
Surveillance de la qualité de l'air  
en région Centre-Val de Loire

Indice ATMO



**Des indices "Mauvais" ont été enregistrés pendant des épisodes régionaux de pollution à l'ozone en juin et en août.** Ces épisodes sont fréquemment observés lors de conditions anticycloniques caractérisées par des températures chaudes avec un rayonnement solaire important, associés à un vent faible de Nord - Nord-Est. En dehors de ces périodes de pollution, l'indice de la qualité de l'air a été globalement "Moyen" pendant ces quatre mois de l'année 2022.



## LES ÉPISODES DE POLLUTION

<b>Nombre de jours de dépassement :</b> 4	<b>Niveau dépassé :</b> Seuil Information et recommandations	
<b>Polluant concerné :</b> Ozone		
<b>Jours d'épisode</b>	15/01	16/03
<b>Département(s) concerné(s)</b>	Eure-et-Loir (28)	Eure-et-Loir (28), Loiret (45)